

la question, c'est que je ne voulais pas qu'un précédent soit établi.

(Les résolutions sont lues pour la 2e fois et adoptées.)

Travaux publics (crédits imputables sur le revenu).—Dragage.

L'hon. M. PUGSLEY: Avant l'adoption définitive de cet article, je désire appeler l'attention du ministre sur les sommes importantes affectées au dragage. Voilà déjà nombre de mois que les travaux de dragage à Courtenay Bay, au port d'Halifax, sont complètement suspendus et les espoirs qu'on avait fait naître il y a cinq ans ne se sont pas réalisés. Mes concitoyens désirent vivement savoir pourquoi on suspend ces travaux. Sans entrer dans les détails, je tiens à demander au ministre s'il voudrait bien me désigner le fonctionnaire auquel je pourrais m'adresser pour en obtenir des renseignements sur cette importante question. Je désirerais en outre savoir le chiffre du dépôt que le Gouvernement a reçu des entrepreneurs. Lorsque je dirigeais ce ministère, j'exigeais un dépôt de \$500,000. On aurait, paraît-il, réduit ce chiffre de moitié, je voudrais aussi savoir si l'on a délié les entrepreneurs de l'obligation d'exécuter leur entreprise, et si le dépôt est encore aux mains du Gouvernement. Est-ce que le ministre des Douanes fait fonction de ministre intérimaire des Travaux publics?

L'hon. M. REID: Le premier ministre m'a demandé de diriger provisoirement le ministère des Travaux publics. Nombre de crédits affectés à ce ministère figurent dans le budget supplémentaire, et mon honorable ami obtiendra tous les renseignements voulus à cet égard, lorsque le budget des Travaux publics viendra en discussion, en séance du comité. Je suggérerais à la députation de laisser adopter cet article. L'honorable député ne saurait s'y opposer, puisqu'il figure au budget supplémentaire un article qui s'applique à ces travaux.

L'hon. M. PUGSLEY: Le ministre affirme-t-il qu'un des articles est affecté à cet objet? Si j'en avais la certitude, j'hésiterais moins à accéder à la prière de mon honorable ami. La suspension des travaux et cette rumeur qu'on a permis aux entrepreneurs de retirer leur dépôt de plus d'un demi-million de dollars et d'abandonner les travaux...

L'hon. sir THOMAS WHITE: N'est-ce pas là ce que l'honorable député de Pictou (M. Macdonald) a suggéré, en disant qu'il fallait suspendre tous les travaux?

L'hon. M. PUGSLEY: Et faire la remise des dépôts?

L'hon. M. REID: Mon honorable ami fait erreur au sujet des dépôts. On ne s'est pas ainsi dessaisi du dépôt. Si je ne me trompe, on ne l'a pas remis à l'entrepreneur. Je ne veux nullement donner à entendre que mon affirmation est d'une parfaite exactitude, car il me faudra peut-être apporter quelque rectification, quand j'aurai fait un nouvel examen de la question. Si je ne me trompe, voici la situation: quelques intéressés avaient présenté des réclamations pour certains travaux et le dépôt a été utilisé, ou on l'utilise ou bien encore il sera consacré après enquête faite, à la liquidation des réclamations légitimes, de ceux qui ont été employés à ces travaux. A mon avis, ce dépôt ne suffirait pas à la liquidation des créances. Comme cette question n'est pas de mon ressort, je ne saurais donner de précisions à ce sujet. J'aurai peut-être à modifier mon affirmation, quand je serai au courant de tous les faits.

L'hon. M. PUGSLEY: Le ministre ira sans doute aux renseignements et s'assurera des faits?

L'hon. M. REID: Je ne saurais guère me prononcer sur les faits, puisque la question est du ressort d'un autre ministère.

L'hon. M. PUGSLEY: C'est une question de haute importance. On a fait le retrait du dépôt, paraît-il, et il reste encore nombre de réclamations à liquider. Il faudrait détenir ce dépôt, à titre de garantie. Que le ministre me promette que j'obtiendrai ce renseignement et je ne m'opposerai pas davantage à l'adoption des crédits.

L'hon. M. REID: Je donnerai volontiers l'assurance que j'obtiendrai tous les renseignements voulus sur tous ces articles.

L'hon. M. PUGSLEY: Je suis bien aise que le ministre fasse fonction de ministre des Travaux publics; car, à l'occasion du banquet en question, il a dit aux citoyens de Saint-Jean que Pugsley avait des idées trop étroites, et que si les citoyens désiraient obtenir plus d'argent, il leur suffirait de s'adresser au ministre des Douanes.

L'hon. M. REID: C'était avant la guerre.

(L'article est adopté.)

Edifices civils fédéraux.—Loyers, \$700,000.

L'hon. M. PUGSLEY: Je désire demander au ministre des Finances de bien vouloir examiner la question des loyers payés pour les édifices civils d'Ottawa.